

Résumé

d'un projet de communication à présenter lors du

Symposium nord-américain sur l'environnement et le commerce

Commission de coopération environnementale

L'évaluation des répercussions de l'ALÉNA sur l'eau

par le Sierra Club du Canada

Cette communication est axée sur la composante eau de l'environnement. Comme le signale le *Cadre d'analyse final*, les répercussions des pressions connexes à l'ALÉNA varieront selon l'état de l'environnement à l'intérieur de la zone géographique en cause. Le Sierra Club du Canada se propose de restreindre la portée de son étude à l'est du Canada et à la région des Grands Lacs, qui compte des sites où l'on observe des incidences considérables.

Pour évaluer les répercussions environnementales de l'ALÉNA sur l'eau, nous appliquerons les indicateurs clés que propose le *Cadre d'analyse final* touchant la quantité et la qualité de l'eau. Nous tiendrons compte de la question posée dans le *Cadre*, à savoir si l'ALÉNA intensifie et concentre les activités économiques dans les zones géographiques en cause, sans que n'aient été mises en place les infrastructures techniques, gestionnelles et physiques adéquates, et sans qu'on ait assuré la capacité institutionnelle nécessaire. Nous examinerons également l'assertion voulant que l'ALÉNA soit à l'origine d'une course vers le bas en matière de réglementation et de migration, tant au chapitre des investissements que des installations et procédés de production, entraînant ainsi des répercussions néfastes sur la qualité de l'eau potable, notamment des concentrations de plomb, de cuivre et d'EMTB, et exerçant des pressions sur les éléments d'infrastructure assurant le traitement des eaux usées. Nous examinerons par ailleurs certains exemples de projets de production non polluante et d'énergie verte mis en œuvre dans la région.

Les tendances des politiques institutionnelles et gouvernementales seront également examinées à titre d'indicateurs des incidences de l'ALÉNA et de l'économie dans son ensemble. Nous examinerons la politique économique de déréglementation et de privatisation là où elle touche la marchandisation de l'eau et les services environnementaux d'exploitation de l'eau, d'alimentation en eau et de traitement des eaux, en les considérant comme des indicateurs éventuels de stress environnemental. Cette analyse révélera vraisemblablement des indicateurs globaux liés non seulement aux coûts de santé dus à une eau potable de mauvaise qualité, mais aussi à l'intégrité biologique et aux pressions exercées sur les stocks de poissons en raison de la présence dans l'eau de solvants industriels et de produits chimiques connexes.

Pour ce qui est de la quantité, nous nous proposons d'axer la communication sur l'utilisation actuelle de l'eau douce et sur les propositions de prélèvements à grande échelle d'eau des grands bassins hydrographiques de la région. L'utilisation croissante de l'eau à des fins hydroélectriques, industrielles, agricoles et domestiques signale, d'une part, un lien avec les activités économiques et d'investissement issues de l'ALÉNA et, d'autre part, la nécessité de cerner non seulement les pressions environnementales inutiles ou non durables, mais aussi des stratégies d'atténuation possibles, notamment un rôle accru pour les organisations non gouvernementales (ONG) dans la tâche d'assurer la qualité et la conservation de l'eau et la protection de l'environnement.

Notre projet met l'accent sur le rôle des ONG à l'échelle régionale binationale, comme c'est le cas pour Great Lakes United, à l'échelle nationale, comme c'est le cas du Sierra Club du Canada, et à l'échelle locale, comme c'est le cas du Sierra Club, section Est. Des projets sont déjà sur pied pour organiser un sommet nord-américain sur l'eau.

Pour ce qui est des stress liés à l'ALÉNA issus d'éventuels prélèvements d'eau à grande échelle, nous orienterons notre analyse sur les trois éléments suivants : la déclaration des ministres du Commerce soustrayant l'eau des ententes de l'ALÉNA (1993), les exceptions possibles aux principes du traitement national et du partage proportionnel à des fins environnementales, les règles prévues par l'ALÉNA touchant l'investissement et le règlement des différends. La récente signature d'un accord pancanadien interdisant le prélèvement à grande échelle des eaux des bassins hydrographiques nous offre l'occasion d'examiner l'efficacité d'une politique gouvernementale dans le contexte d'une juridiction partagée. Nous entreprendrons également l'analyse comparative de la position des États-Unis concernant d'éventuels prélèvements d'eau à grande échelle, dans le cas de la région des Grands Lacs.

Nos recherches relatives aux flux d'échanges commerciaux et d'investissements révéleront que non seulement des investissements et des transferts d'eau se produisent déjà, mais que le commerce de produits connexes, tels que l'eau embouteillée, est à la hausse.

L'indicateur global que représente le changement climatique sera des plus utiles pour justifier les préoccupations au sujet de la quantité d'eau dans la région, notamment le fléchissement des niveaux d'eau et le débat entourant la question de savoir si l'eau est ou non une ressource renouvelable. Le changement climatique est une menace grave, qui appelle l'application du principe de précaution dans l'établissement de nouvelles politiques et stratégies d'atténuation. La nécessité d'appuyer la mise au point de technologies accessibles de lutte contre la pollution et d'équipement de dessalement, de même que les sources d'énergie ayant des incidences peu marquées, sera sans doute reconnue comme un élément essentiel de l'éventail de politiques gouvernementales associées à la gestion des pressions croissantes que subit l'eau dans la région. Nous prévoyons que les tendances relevées par notre projet seront applicables à l'ensemble de l'Amérique du Nord.